

LA QUESTION AGRAIRE

Est-il donc vrai qu'il y ait en France une question agraire. ? De quoi vient-on nous parler ici ? Est-ce que la Révolution Française n'a pas entièrement résolu le problème. ?

Hélas, non, elle ne l'a pas résolu. Et il est temps de mettre fin à un préjugé courant, à une équivoque dans laquelle on doit peut-être trouver la cause principale des malheurs de notre pays au XIX^e siècle.

C'est une opinion généralement admise par la loi des successions et par la vente des biens nationaux : la propriété terrienne est tombée en France entre les mains des paysans. Nous allons voir ce que vaut cette affirmation, et ce qu'est devenu, en cette fin de siècle, la répartition de propriété. Sans vouloir entrer dans des détails minutieux qui ne sauraient trouver ici leur place, nous nous bornerons à constater, d'après des travaux statistiques récents et d'une incontestable rigueur, que sur les 8,500,000 propriétaires fonciers de France

près de 4,400,000 paient une cote inférieure à 5 francs et possèdent à peu près le vingtième du revenu foncier total. Viennent ensuite 3 millions de propriétaires payant une cote de 5 à 30 francs, (13 francs en moyenne) et possédant un peu plus du cinquième du revenu total. Puis arrive un groupe de 1,100,000, payant de 30 à 300 francs, et représentant un peu moins de la moitié du revenu.

Enfin, la dernière catégorie, qui correspond aux cotes supérieures à 300 francs, comprend 65,525 propriétaires, possédant plus du quart du revenu foncier, et jouissant en moyenne chacun de 15,700 francs de revenu.

Si l'on considère l'étendu, et non pas seulement la valeur, ce n'est pas seulement le quart c'est plus de la moitié du territoire français qui est détenu par ces 65,525 propriétaires.

Tels sont, dans leur éloquante brutalité, les résultats que l'on doit notamment aux travaux de M. M. Sanguet, Toubreau et Eugène Simon, et que personne, encore une fois ne saurait sérieusement contester.

On voit, par cela seul, s'il faut en rabattre des sempiternelles déclamations sur l'extrême morcellement de la propriété agricole. Et quand on veut bien se rappeler que les 65,525 gros propriétaires fonciers dont nous venons de parler sont en immense majorité des citadins qui n'ont jamais songé une minute à cultiver eux-mêmes la portion du sol qu'ils détiennent, on n'a pas de peine à trouver la vraie cause des misères de l'agriculture sur lesquelles tant de larmes de crocodile ont été versées depuis l'invention de nos modernes parlements.

La plupart des gros propriétaires possèdent en même temps, des fortunes mobilières ou industrielles dont le revenu vient s'ajouter à leur revenu foncier, en sorte que leur situation est encore beaucoup plus privilégiée qu'elle ne le paraît au premier aspect.

En regardant les choses de près, et en ne se payant pas de balivernes, on aime donc à reconnaître que si la Révolution a mis à néant l'ancienne féodalité terrienne, une féodalité nouvelle s'est reconstituée; que le mouvement de réaction s'est fait là comme ailleurs; que la grande commotion économique produite par la vente des biens nationaux a été beaucoup plus apparente que réelle; que le paysan n'est pas en France propriétaire du sol, et qu'il existe un prolétariat agricole tout comme il existe un prolétariat ouvrier.

pleuraient au logis, manquant de tout.

— Oh! c'est trop fort! Et vous êtes restée toute la journée debout? Vous n'avez rien mangé?

— Qu'aurais-je mangé? dit Melenda; je n'ai déjeuné ni dîné.

— Melenda, s'écria Valentine, il faut qu'on s'occupe de vous, c'est une honte, c'est abominable.

— Merci, dit Melenda fièrement; je ne veux pas qu'on s'occupe de moi. J'ai toujours été indépendante et le resterai.

C'était sa formule de consolation, un pur fétiche, mais qui la soutenait.

— Indépendante! ô Melenda, quelle indépendance!

Le lendemain Melenda retourna à l'atelier. De nouveau, le commis lui intima l'ordre d'attendre. Il fallait qu'elle fût « dressée » encore vu la gravité du délit.

Melenda obéit sans souffler mot, mais ses joues s'empourprèrent. Les femmes qui se trouvaient là murmuraient entre elles : c'est une honte! mais n'osaient parler ouvertement de peur que le commis entendît. — Toute l'his-

lors que dechene... Ah! oui... Sa femme et son enfant pouvaient l'attendre, non plus des semaines, mais des années.

Car il en eut pour cinq ans, cinq ans de réclusion, et si jamais il revenait, il reviendrait galérien, stigmatisé pour la vie et les gens honnêtes le mettraient à la porte.

HENRI FÈVRE.

SCÈNES

DE LA

VIE DES OUVRIÈRES DE LONDRES

Chapitre extrait d'un roman de Walter Besant, *Les enfants de Gabaon*, Chatto and Windus, Piccadilly, London, 1888. (Traduit de l'anglais.)

Comment Melenda fut « dressée »

Quand Melenda apportait son ouvrage au magasin, elle en revenait généralement avec l'argent et d'autre travail s'il y en avait. Elle était alors de retour à midi ou une heure au plus tard; mais, ce jour-là, on ne la vit pas de toute l'après-midi et elle rentra les mains vides dans la chambre de Valentine.

« On m'a « dressée », dit-elle d'une voix étranglée, on m'a « dressée » toute la journée.

— O Melenda! Lotty était très mal et ne put que murmurer : O Melenda!

— Et ce n'est pas fini, inutile d'en parler à Lizzie, mais c'est à cause de ses boutons; elle devient très négligente.

Que veut dire « dressée »? Melenda, demanda Valentine. Comme vous êtes pâle!

Melenda était vaillante, mais ce qui venait de lui arriver paraissait au dessus de ses forces, elle se laissa tomber sur une chaise et jeta son chapeau par terre. Ses yeux